



Recruteur : VILLE DE MILHAUD

Localisation : GARD (30)

Annonce du : 26/07/2018

www.milhaud.fr

ANIMATRICE/TEUR PERISCOLAIRE ET ALSH

CDD 12 mois

Date de recrutement : 1^{er} Septembre 2018

Diplôme(s) souhaité: BPJEPS, BAPAAT, BAFD, BAFA

Temps de travail : **Temps non complet, 24h hebdomadaires**

Service de rattachement : Education, Affaires Scolaires, Enfance et Jeunesse

Date de recrutement : 1^{er} Septembre 2018

Durée du contrat : 12 mois (avec possibilité de renouvellement)

Date limite de dépôt des candidatures : 24 Août 2018

Entretiens : à compter du 27 Août 2018

Définition du poste:

- Accueille et encadre les enfants de 3 à 11 ans
- Veille à la sécurité physique, morale et affective du public accueilli
- Conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet pédagogique du service

Profil de compétences :

Connaissances :

-Prendre en compte les orientations de la collectivité et du service dans l'élaboration des projets d'activité.

-Recenser et évaluer les besoins du public accueilli en matière de loisirs.

-Travailler en transversalité avec les différents acteurs du territoire.

-Promouvoir l'éducation au développement durable et à l'éco-responsabilité.

-Concevoir et créer des outils d'innovation possible pédagogiques et techniques afin d'améliorer l'accueil proposé.

-Techniques et outils de communication.

-Rythme et développement psycho-moteur des publics accueillis.

-Législations et réglementations du territoire d'exercice.

-Méthodologie de projet.

Savoir-faire :

- Animer la conception du projet pédagogique de la structure.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des différents projets en direction du public.
- Participer à la recherche pédagogique.
- Identifier les enfants différents, en difficulté, et organiser leur accompagnement au sein de la structure.
- Développer les coopérations.
- Associer l'accueil à des projets impliquant plusieurs structures du service ou de la collectivité.
- Promouvoir l'éducation bienveillante à l'égard des enfants.
- Participer au réajustement des outils d'évaluation et de bilan pour soi-même et l'ensemble de l'équipe.

- Activités d'éveil, sportives et culturelles.
- Maîtrise des techniques d'animation.

Aptitudes transversales ou spécifiques :

Respect de l'obligation de réserve.

Sens du service public.

Respect des personnes et des biens.

Favorable à une éducation bienveillante.

Constant dans son travail.

Tenue adéquate et hygiène correcte.

Conditions d'exercice :

- Horaires

Extra-scolaire (ALSH)

⇒ Du lundi au vendredi

(1^{ère} semaine des vacances de Toussaint).

⇒ Amplitude horaires de l'Alsh : de 8h à 18h

Périscolaire :

⇒ Restauration scolaire : de 12h à 14h

⇒ Accueil du soir : 16h15 à 18h

Participation obligatoire aux réunions pédagogiques et de préparation d'activités : 2 après-midi par semaine (mardi/vendredi).

- Travaille dans des structures d'accueil différentes : Ecole maternelle, Ecole Elémentaire, Equipement socioculturel, base de loisirs...
- Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public.